



L'Agence française de développement et la Caisse des Dépôts renouvellent leur alliance stratégique

Paris, le 5 juin 2024 – Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, et Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement renouvellent leur « Charte d'alliance stratégique », réaffirmant ainsi leur volonté commune d'agir pour relever les défis de transformation écologique et contribuer à bâtir un monde plus juste et plus durable. A travers ce partenariat renouvelé, les deux institutions s'engagent à poursuivre leurs échanges et à mobiliser leurs expertises pour accompagner les Outre-mer et poursuivre leur appui conjoint à leurs partenaires du continent africain.

En décembre 2016, l'Agence française de Développement (AFD) et la Caisse des Dépôts et consignations (CDC) ont signé une première charte d'alliance stratégique marquant ainsi leur rapprochement. Ce partenariat s'est traduit par deux réalisations phares : d'une part la création de STOA, véhicule d'investissement commun doté de 900 M€, dédié au financement d'infrastructures durables et de projets d'énergies renouvelables dans les pays émergents et d'autre part une coopération structurée en Afrique notamment au travers de l'appui au développement des Caisses de dépôts et la mobilisation de l'épargne des diasporas au service du développement des pays d'origine.

La première phase de ce partenariat a également favorisé les échanges de personnels entre les deux établissements et le développement de collaborations sur des sujets d'intérêt commun tels que le financement de la transition écologique et énergétique, l'alignement des financements sur les objectifs de développement durable ainsi que la coopération dans le cadre du mouvement « *Finance in Common* » (FiCS) qui réunit plus de 530 banques de développement à travers le monde. La Charte a aussi favorisé la collaboration dans les Outre-mer français, zone d'intervention commune aux deux institutions, ainsi que l'appui conjoint aux collectivités pour accompagner l'internationalisation des territoires.

Huit ans après la signature de la première charte et dans un contexte géopolitique et climatique dégradé, l'AFD et la Caisse des Dépôts ont souhaité renforcer leur partenariat en cohérence avec leurs nouvelles priorités et réaffirmer leur engagement commun au service de la finance et du développement durables en renouvelant leur alliance stratégique.

La nouvelle « *Charte d'alliance* » se déclinera concrètement par la recherche de synergies et de co-financements sur des sujets tels que l'adaptation au changement climatique dans les Outre-mer, la mise en place d'actions de sensibilisation sur des thématiques d'intervention communes (climat, biodiversité, aménagement des territoires, eau, énergie, cohésion sociale et vieillissement...), et l'approfondissement d'une culture commune notamment au travers des échanges de personnels, de la formation et de la production de connaissances. L'appui aux Caisses de Dépôts étrangères, notamment en Afrique, restera un axe central de la relation entre les deux établissements.

Réunis au siège de la Caisse des Dépôts le mercredi 5 juin, les directeurs généraux de l'AFD et de la Caisse des Dépôts ont ainsi coprésidé, en présence du directeur général d'Expertise France, Jérémie Pellet, de la directrice générale de Proparco, Françoise Lombard ainsi que la directrice générale STOA, Marie-Laure Mazaud, un Comité de pilotage de l'Alliance au cours duquel a été adoptée cette Charte. L'occasion pour le **directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Eric Lombard**, de rappeler : « *Dans un monde en plein bouleversement, le dialogue entre grandes institutions financières publiques est à la fois logique et nécessaire. La Charte d'alliance stratégique entre la Caisse des Dépôts et l'AFD en est une illustration. Nos collaborations sont portées par l'intérêt réciproque de nos équipes à travailler*

ensemble notamment sur les enjeux de durabilité. Les territoires ultra-marins seront à l'avant-garde de nos coopérations ».

Le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux a, pour sa part, souligné : « *Le sens de ce partenariat renouvelé entre l'AFD et la Caisse des Dépôts est de permettre à la France de disposer d'un dispositif cohérent de financement du développement durable sur son territoire, et à l'international. C'est un rapprochement indispensable pour accompagner les grandes transitions à l'œuvre, démographique et sociale, énergétique et écologique.* »

A propos du groupe Agence française de développement

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient. Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun. [Plus d'informations](#)

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr



Contacts presse :

Agence française de développement

Pia de Saint Martin | desaintmartinp@afd.fr | +33 6 29 66 06 15

Caisse des Dépôts

Anne-Lise Lucas – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28